

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1328

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ces « Européens » qui frappent deux fois

**D**OUBLE MENACE EN ce mois de janvier contre les laborieuses négociations bilatérales avec Bruxelles.

Les transporteurs routiers de l'ASTAG, épaulés par le gourou anti-européen Blocher et suivis par une partie du patronat, lancent un référendum contre une taxe poids lourd massive. Simultanément, les écologistes de l'ATE annoncent le lancement d'un référendum si le Conseil fédéral use de la marge de manœuvre que lui a donnée le Parlement, en fixant une taxe trop légère, inférieure à 400 francs pour une traversée de la Suisse.

Christoph Blocher est fidèle à lui-même. Il tire contre tout ce qui rapprocherait la Suisse de l'Europe. Les référendaires, de droite comme de gauche, sont en re-

vanche dans la plus parfaite incohérence. Ils se déclarent favorables à l'Europe, mais refusent ce qui permettrait à la Suisse de faire un premier pas en direction de Bruxelles.

Charles Friderici, président de l'ASTAG et conseiller national libéral - parti qui s'affiche clairement européen - sait parfaitement que, sans la taxe poids lourd, le Conseil fédéral ne peut rien conclure. Ou alors en modifiant l'article 36<sup>sexties</sup> de la Constitution, introduit par l'acceptation de l'Initiative des Alpes. Car l'obligation faite par l'initiative ne peut être remplie qu'en introduisant une lourde taxe dissuasive sur le trafic routier. En cas de succès, le référendum de l'ASTAG contraindrait

le Conseil fédéral à interrompre les négociations avec Bruxelles au minimum jusqu'en l'an 2000 et même au-delà.

Les contradictions des écologistes de l'ATE sont plus évidentes encore. Ils fixent un montant de redevance déjà refusé par les ministres européens des transports. Comment imaginer qu'un petit lobby helvétique, si sympathique soit-il, puisse faire plier les représentants de quinze États? Parce qu'ils ont la fibre européenne, les dirigeants de l'ATE proposent, bons princes, de conclure les négociations bilatérales en mettant simplement de côté le

dossier des transports routiers. *Naïveté coupable!* Dans ses rapports avec la Suisse, l'Europe s'intéresse prioritairement,

*Naïveté coupable!*  
*La Suisse ne saurait forger le reste du continent à son image*

voire exclusivement, au passage des Alpes. On ne doit pas ignorer cette constante géographique et historique. Soyons en certains : les quinze ne concéderont rien à la Suisse avant d'avoir obtenu un accord dans le secteur des transports.

La Suisse doit se rendre, modestement, à l'évidence. Elle ne saurait forger le reste du continent à son image. Tout rapprochement avec Bruxelles impose des abandons. L'ignorer ou feindre de l'ignorer n'est que dillettantisme politique ou tromperie. Blocher tente d'abuser les citoyens par sa propagande grossièrement truquée. Les fossoyeurs des négociations bilatérales qui se prétendent pro-européens ne font pas mieux. AT